



Sommaire de la réunion spéciale de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre administratif, 1671, rue Oujatchouan à Mashteuiatsh, le vendredi 21 novembre 2014 de 9 h 15 à 9 h 35.

ÉLUS PRÉSENTS : M. Gilbert Dominique, chef
M^{me} Marjolaine Étienne, vice-chef
M. Stéphane Germain, vice-chef
M. Patrick Courtois, conseiller
M. Jonathan Germain, conseiller
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller

ÉLUE ABSENTE : M^{me} Julie Rousseau, conseillère (représentations)

FONDS DE ROULEMENT POUR LA NÉGOCIATION AVEC LES GRANDES ENTREPRISES ET LES PROMOTEURS

RÉSOLUTION N° 5716

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a, dans le cadre de sa mission, la responsabilité d'affirmer et de préserver les droits et les intérêts des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche vers l'autonomie, a aussi le devoir de développer son économie et de rechercher les meilleurs moyens pour que sa population puisse bénéficier de conditions de vie comparables à celles des voisins non-ilnu, tout en sauvegardant la richesse de sa culture distinctive et en favorisant une cohabitation des deux peuples sur un même territoire;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan accepte d'envisager le développement et l'utilisation de Tshitassinu et de ses ressources naturelles, conditionnellement notamment à une maximisation des retombées locales, au respect des principes de développement durable, incluant l'acceptabilité sociale, et en conformité avec les fondements, les principes et les valeurs de la Politique d'affirmation culturelle;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a mandaté le Secrétariat aux affaires gouvernementales et stratégiques pour faire le suivi de tout le développement sur le Nitassinan auprès des grandes entreprises et des promoteurs, dans le but de négocier en raison des droits ancestraux et du titre, des ententes sur les développements éventuels;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan désire atténuer les impacts sur le territoire, l'environnement et les activités traditionnelles et maximiser les retombées pour la communauté;

CONSIDÉRANT QUE la négociation de ces ententes doit se faire en parallèle aux divers processus de consultation et n'a pas pour but de soustraire les obligations de consultation et d'accommodements, s'il y a lieu, des gouvernements;

RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

CONSIDÉRANT QUE la conclusion de ces ententes doit être faite sans préjudice aux droits ancestraux, y compris le titre, des Pekuakamiulnuatsh ainsi qu'à l'entente de principe d'ordre général et au processus de négociation territoriale globale en cours;

CONSIDÉRANT QU'À la conclusion de ces ententes, les frais engendrés par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan lors de ces négociations avec les promoteurs seront couverts par celles-ci;

IL EST RÉSOLU de créer un fonds de roulement de l'ordre de 450 000 \$ permettant la négociation sur les développements avec les grandes entreprises et les promoteurs. Ce montant sera pris à même des engagements déjà faits dans les fonds autonomes pour toutes les dépenses encourues en lien avec ces projets de développement, et ce, pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015.

Proposée par M. Stéphane Germain
Appuyée de M^{me} Marjolaine Étienne
Adoptée à l'unanimité



DEMANDES DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU PPA 2014-2015

RÉSOLUTION N° 5717

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans sa démarche vers l'autonomie, considère primordial de mettre en valeur les ressources du milieu forestier tout en harmonisant les aménagements avec la pratique de ilnu aitun;

CONSIDÉRANT QUE la direction – Patrimoine, culture et territoire a préparé une demande de financement dans le cadre du programme de participation autochtone à l'aménagement forestier intégré et à la mise en valeur des ressources du milieu forestier (PPA) 2014-2015 pour les projets suivants :

- « Participation de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan aux consultations sur les plans d'aménagement forestier » au montant de 70 400 \$;
- « Participation, à titre d'observateur ou de personne-ressource, aux différentes activités régionales découlant de la mise en œuvre du nouveau régime forestier (TGIRT/Forum/Atelier) » au montant de 9 760 \$;
- « Participation à une veille technologique sur les projets porteurs pour la région et la communauté, ainsi que participation aux initiatives via la Forêt modèle du Lac Saint-Jean » au montant de 30 000 \$;
- « Mise en œuvre du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) par la Première Nation de Mashteuiatsh » (projets en annexe de la demande) au montant de 92 400 \$;

CONSIDÉRANT QUE ces projets contribuent à obtenir une partie des fonds pour la contribution financière de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan à la Forêt modèle du Lac-Saint-Jean (30 000 \$ de 60 000 \$ d'investissement au fonctionnement);

CONSIDÉRANT QUE que les projets contribuent directement au financement des activités de la direction – Patrimoine, culture et territoire (198 421 \$);

RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

IL EST RÉSOLU d'appuyer ces projets et de désigner la directrice générale à titre de gestionnaire et de signataire des ententes et autres documents relatifs à ces projets.

Proposée par M. Stéphane Germain
Appuyée de M. Patrick Courtois
Adoptée à l'unanimité



COMITÉS POLITIQUES

RÉSOLUTION N° 5718

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est en démarche d'autonomie gouvernementale;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, dans le cadre d'un plan d'action de la direction générale visant notamment à faire l'arrimage de la planification organisationnelle avec les orientations et priorités politiques, entend procéder à une évaluation de la satisfaction de la clientèle et à un diagnostic du climat organisationnel;

CONSIDÉRANT QUE Pekuakamiulnuatsh Takuhikan souhaite créer un comité politique ad hoc pour effectuer le suivi de ce plan d'action;

IL EST RÉSOLU de nommer le vice-chef, M. Stéphane Germain, à titre de président ainsi que les conseillers MM. Patrick Courtois et Jonathan Germain à titre de membres du comité politique ad hoc sur la satisfaction de la clientèle et le diagnostic du climat organisationnel.

Proposée par M^{me} Marjolaine Étienne
Appuyée de M. Charles-Édouard Verreault
Adoptée à l'unanimité



REPRÉSENTATIONS

CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU SECTEUR ROBERVAL

21 novembre 2014 – Les élus de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan ne participeront pas à l'évènement en raison des propos tenus récemment par le maire Larouche au sujet de la communauté.

